

## PLANIFICATION DE LA RETRAITE – LISTE DE CONTRÔLE

Pendant que vous pensez à la retraite, prenez la liste de contrôle suivante qui vous aidera avec votre planification :

### 12 MOIS AVANT LA RETRAITE

- Communiquez avec Vestcor pour obtenir une estimation officielle de la prestation de retraite.
- Recueillez les documents dont vous aurez besoin à votre départ à la retraite :
  - Preuve de naissance
  - Certificat de mariage / déclaration du conjoint de fait
  - Preuve de naissance de votre conjoint
- Pour les prestations du RPC et de la SV, consultez [www.canada.ca/fr/services/prestations/pensionspubliques.html](http://www.canada.ca/fr/services/prestations/pensionspubliques.html) afin d'obtenir une demande.

### 6 MOIS AVANT LA RETRAITE

- Communiquez avec votre employeur pour remplir une demande à la retraite avec les formulaires connexes.
- Pour ce qui est de votre date de départ à la retraite, ce serait une bonne idée de choisir une date vers la fin du mois. Votre pension est toujours en vigueur et payée le 1er jour du mois suivant votre date de départ à la retraite.

Après que Vestcor aura reçu votre demande à la retraite, vous pouvez vous attendre à ce que vos options de prestations de retraite vous soient envoyées dans un délai de 60 jours.

VESTCOR